



Dans le Secret des Mots

— L'assistance rédactionnelle —
pour Tous

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dans le Secret des Mots – Delphine Rouba

Mise à jour : décembre 2025

1 — Objet et champ d'application

Dans le Secret des Mots, représenté par Delphine Rouba, entrepreneur individuel (SIRET 914 497 128 00019), propose des prestations d'assistance rédactionnelle pour particuliers et professionnels :

- correction et relecture,
- saisie et mise en page,
- rédaction web SEO,
- rédaction de biographies et récits de vie,
- rédaction de courriers et CV,
- accompagnement aux démarches d'auto-édition,
- accompagnement aux démarches d'envoi aux maisons d'édition,
- animation d'ateliers d'écriture,
- assistance aux personnes handicapées lors d'examens, concours et formations.

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes.



Dans le Secret des Mots

— L'assistance rédactionnelle —
pour Tous

2 — Modalités d'exécution des prestations

2.1 Lieu d'exécution

Les prestations sont réalisées en télétravail ou sur site (locaux du client ou lieu public convenu).

2.2 Indisponibilité du prestataire

En cas d'indisponibilité exceptionnelle, Dans le Secret des Mots s'engage à prévenir le client et à proposer une solution adaptée : report, réorganisation ou remplacement par un professionnel qualifié avec accord du client.

3 — Devis, tarifs et conditions de paiement

Un devis ou contrat, gratuit et valable un mois, est établi pour chaque prestation. La commande est validée après signature, date et mention « Bon pour accord ». Les prix sont exprimés en euros, non soumis à TVA (art. 293 B du CGI).

Majoration :

- urgence (-48 h) : +50 %
- week-end / fériés : +50 %

Des frais de déplacement peuvent s'ajouter pour les prestations sur site.

Acompte :

- prestations > 150 € : acompte de 50 %
- récits de vie : paiement après chaque entretien
- prestations sur site : facturation mensuelle

Modes de paiement : chèque, virement, PayPal, Western Union ou espèces. Paiement en plusieurs fois possible dès 300 €, sous conditions.



Dans le Secret des Mots

— L'assistance rédactionnelle —
pour Tous

4 — Modification de commande

Toute modification doit être formulée par écrit et peut nécessiter un nouveau devis.

5 — Retard de paiement

Pénalité : trois fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Le prestataire peut suspendre ou annuler les prestations en cas de non-paiement.

6 — Obligation de moyens

Le prestataire s'engage à exécuter la mission avec soin mais n'est tenu qu'à une obligation de moyens.

7 — Engagement du client

Le client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires. Les documents illisibles ou inexploités peuvent entraîner l'annulation de la prestation.

8 — Délais de livraison

Les délais sont indicatifs. Aucun retard raisonnable ne peut justifier une annulation ou une indemnisation. En cas de force majeure, la responsabilité du prestataire ne peut être engagée.

9 — Résiliation

Toute résiliation par le client entraîne la conservation de l'acompte.



Dans le Secret des Mots

— L'assistance rédactionnelle —
pour Tous

10 — Responsabilité

Le prestataire prendra soin des documents confiés mais ne peut être tenu responsable de pertes ou dommages indirects. Le client reste responsable de la sauvegarde de ses fichiers.

11 — Propriété intellectuelle

Après paiement intégral : cession exclusive des droits d'auteur au client. Les contenus fournis par le client doivent être libres de droits. Les créations non retenues restent la propriété du prestataire.

12 — Protection des données personnelles (RGPD)

Données collectées : nom, coordonnées, documents transmis... Finalités : gestion des prestations, facturation, obligations légales.

Droits du client : accès, rectification, effacement, opposition, portabilité...

Contact : contact@danslesecretdesmots.com

13 — Médiation & juridiction compétente

Médiation possible (consommateurs uniquement) via AMIDIF :
www.amidif.com/mediation-consommation.html

En cas d'échec, compétence exclusive : tribunaux de Bordeaux.